DEPARTEMENT
NORD
CANTON
DENAIN
COMMUNE
DENAIN

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté-Égalité-Fraternité

ARRÊTE DU MAIRE

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 059-215901729-20261030-261030AI_053EC-AI

ARRETE MUNICIPAL N° 2026-053/EC

OBJET : Signature des actes d'état civil

5 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE
5.5. Délégation de signature

Nous, **Anne-Lise DUFOUR-TONINI,** Maire de DENAIN,

Vu l'article R.2122-10 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'Instruction Générale relative à l'Etat-Civil, Titre 1er - Chapitre 1er - Section 2,

ARRETONS:

ARTICLE 1er.- Monsieur TORCK Geert, Adjoint Administratif principal de 1ère classe, a délégation, pour la durée de notre mandat, sous notre surveillance et notre responsabilité, pour **signer les extraits de naissance, de décès, de mariage.**

ARTICLE 2.- Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de VALENCIENNES, à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal Judiciaire de VALENCIENNES, et remise à l'intéressé.

Fait en l'Hôtel de Ville de DENAIN, le 30 octobre 2026.

Notifié le : 03 novembre 2026
Signature de l'agent

Le Maire,

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu
de la réception en Sous-Préfecture le - 2 NOV. 2026
et de la publication le - 3 NOV. 2026

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)